

LETTRE D'INFORMATION

N° : W561003913

Le 27 décembre 2019

Objet : Passage de grade de la Fédération Mondiale de Nihon Tai Jitsu.

Mesdames, Messieurs,

La Direction Technique Nationale et le bureau de l'EFNTJ ont décidé de structurer les passages de grades de la Fédération Mondiale de Nihon Tai Jitsu (F.M.NI.TAI) pour une mise en application le 1^{er} janvier 2020.

Le travail engagé précise notamment les conditions réglementaires permettant aux pays satellites (Belgique, Bulgarie, Estonie, Burkina Faso, Togo et Cameroun) d'organiser des passages de grades Nihon Tai Jitsu et/ou Nihon Ju Jitsu et affinitaires.

En ce qui concerne les résidents Français, la Fédération Française de Karaté étant la seule habilitée à organiser les passages de grade de Nihon Tai Jitsu, ils ne seront concernés que par les passages de grade de Nihon Ju Jitsu, d'Arnis, d'Hambo Jutsu et de Tambo Jutsu.

Les passages de grades seront organisés et placés sous la direction d'un expert¹ de la F.M.NI.TAI. Ce dernier pourra s'appuyer sur les responsables techniques régionaux ainsi que sur les associations régionales lorsque ces dernières sont organisées.

La validation des grades obtenus lors des passages F.M.NI.TAI reste assujettie à la signature d'un des membres de la Direction Technique Nationale.

Les dates d'examen devront être communiquées le plus rapidement possible au secrétariat des grades par l'expert F.M.NI.TAI en charge de l'organisation du passage et le président de la région hôte. Le secrétariat des grades se chargera de les communiquer et de les faire figurer au calendrier sur le site national.

L'expert F.M.NI.TAI communiquera la liste des personnes qui composeront le Jury d'examen au secrétariat des grades placé sous la responsabilité d'Olivier POUTOIRE, expert régional, qui se chargera d'envoyer les différentes convocations.

Cette collaboration entre experts F.M.NI.TAI, responsables techniques régionaux et présidents de régions permettra d'organiser au mieux les passages de grades. Elle facilitera également la communication des différentes informations auprès du secrétariat des grades qui se chargera du suivi ainsi que de la publication des dates d'examens.

¹ Expert régional, national ou international

LETTRE D'INFORMATION

N° : W561003913

À terme, vous retrouverez dans l'onglet « Commission Technique – Grade FMNITAI » de notre site national² :

- les fiches d'inscription pour les candidats

Une fois le dossier d'inscription complet, les candidats devront le renvoyer au secrétariat des grades à l'adresse grade.fmnitai@nihon-tai-jitsu.fr afin qu'il soit vérifié et enregistré.

- le calendrier national à jour des différentes dates des passages F.M.NI.TAI

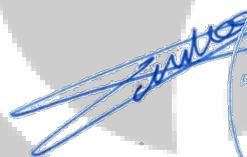
Dates à fournir par les experts F.M.NI.TAI au plus tôt dans la saison.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous souhaite à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Amitiés Budo.

Laurent LARIVIERE

Président de l'EFNTJ



² www.nihon-tai-jitsu.fr